

AGILIUM

Embranchement Double à 45°

DESCRIPTION

L'embranchement AGILIUM à 45° permet le raccordement le raccordement latéral de deux conduites à la conduite principale pour l'évacuation des eaux usées et pluviales dans les bâtiments. Les raccords en fonte AGILIUM pèsent 15% de moins que ceux de la gamme standard et leurs dimensions réduites permettent un gain de place. Ils sont revêtus par cataphorèse et sont entièrement et indéfiniment recyclables. L'assemblage est mécanique avec des joints PAM.

DOMAINES D'EMPLOI

- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Eaux vannes

CONFORMITÉ

- Références normatives:
NF EN 877, NF, Kitemark, GOST, SINTEF, Qplus prR 592012-3
- Réaction au feu de la gamme: Euroclasse A1



Matériaux et revêtements

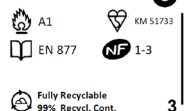
- Fonte
- Revêtement : époxy déposé par cataphorèse renforcée de couleur brun-rouge, épaisseur moyenne du film sec de 70 µm.

PERFORMANCES TECHNIQUES

- Résistance à l'eau chaude : 24h à 95°C.
- Résistance aux cycles thermiques : 1500 cycles entre 15°C et 93°C.
- Résistance chimique pour $2 \leq \text{pH} \leq 12$.
- Résistance au brouillard salin : supérieure à 350 h.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- Contenu recyclé: 99 %
- Recyclage: entièrement recyclable

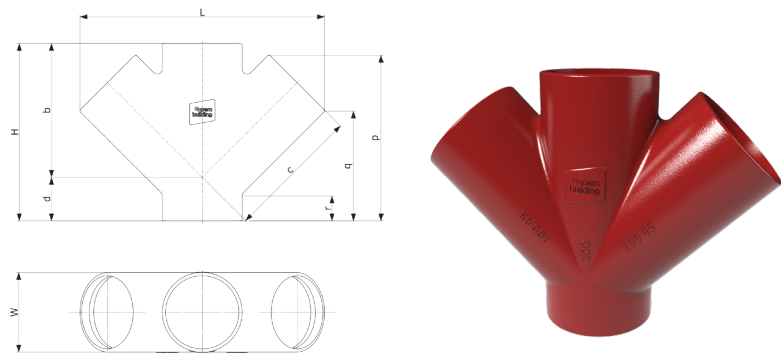


283867
AGILIUM
CO 45° DN100



AGILIUM

Embranchement Double à 45°



DN	dn	L	H	W	b	c	d	p	q	r	Masse	Référence
100	100	337	245	110	185	185	60	230	152	35	3.7	283871

Toutes les dimensions sont en mm et les poids sont en kg

Ce document est fourni à titre indicatif et notre société se réserve le droit de modifier à tout moment les informations qu'il contient. Notre société décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de pose de matériels non conformes aux règles prescrites dans ce document ainsi qu'aux normes, aux documents techniques et aux règles de l'art applicables. Toute commande passée sera soumise à nos conditions générales de vente, disponibles sur demande. Les dessins et/ou images sont la propriété exclusive de Pam Building et sont confidentiels. Ils ne doivent pas être reproduits ou divulgués à un tiers sans autorisation écrite. Ils ne doivent être utilisés que dans le but pour lesquels ils ont été émis et peuvent être retournés sur demande.